

ICCCASU II-Yaoundé 2017

2^{ème} Conférence internationale sur l'urbanisation durable au Canada, en Chine et en Afrique:

Développement Urbain Intelligent: Des actions locales vers le global

Yaoundé, Cameroon, 12-14 December 2017



uOttawa

Restructuration urbaine au-delà du déguerpissement :

Précarité, catastrophes naturelles et résistance à Douala (Cameroun)

Patient M. Polepole¹

Résumé

Dans les villes africaines abondent des quartiers spontanés, souvent précaires. L'accès aux services sociaux de base et la prolifération des maladies y sont épouvantablement manifestes ; les écosystèmes à forte valeur écologique et les lits de rivières y laissent place à des logis. Au Cameroun, depuis le début des années 2000, Makèpè-Missokè, à l'instar d'autres quartiers précaires de Douala et Yaoundé, fait face à des mesures de déguerpissement, soit pour des raisons de rénovation urbaine, soit pour l'embellissement. Malgré les conditions naturelles drastiques, les ménages surabondent le quartier Makèpè-Missokè au fil des temps. Face à la résistance des habitants au pouvoir public et aux risques pressant de catastrophe naturelle, à partir d'un sondage des ménages et la méthode qualitative à caractère ethnographique, cette étude questionne les conditions de vie des ménages, les raisons de leur installation dans ce site ainsi que leur perception vis-à-vis de leur environnement physique immédiat.

Mots clés : Gouvernance urbaine, Zone humide, Déguerpissement, Quartier précaire, Formations socio-spatiales, Résilience

INTRODUCTION

Le continent africain a la croissance démographique la plus dynamique du Monde (Chevallier et Le Goff, 2014). Les villes en perpétuelles mutations constituent la plaque-tournante de cette croissance (UN-HABITAT, 2010 ; ONU, 2018). Près de trois-quarts des villes africaines millionnaires, de surcroît en perpétuelle expansion, sont situés dans le littoral (UN-HABITAT et PNUE, 2010 ; Batel 2015). Le littoral camerounais, quant à lui, est enclin à des pressions d'origine essentiellement anthropique (Nsegbe et Pottier, 2014). Abritant près de 3,5 millions d'âmes, Douala n'en fait pas exception. De 2010 à 2018, sa population est passée de onze à près de 14 pour cent de la population camerounaise, et de 18 à 24,5 pour cent de l'ensemble de la population urbaine nationale (UN-HABITAT, 2010 et 2018). Sa fonction économique (CUD,

¹ Patient Mulumeoderhwa Polepole est stagiaire au sein du Laboratoire JEAI -RELIFOME à l'Université de Douala (Cameroun). Il est également Enseignant-chercheur à l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu (RD Congo).

2018), sa démographie et son ouverture au monde extérieur, conforte son statut de plus important hub socioéconomique du pays.

Les terrains lotis y sont rares (Banque Mondiale, 2015) et de plus en plus coûteux (Knight Frank, 2017). Par milliers, des ménages abondent les seuls espaces disponibles (Nsegbe et Pottier, 2014). Ce qui aboutit à des quartiers spontanés en toute anarchie et ne respectant aucune norme urbanistique (Assako Assako, 2005). Souvent, ces quartiers précaires, n'ont pas d'infrastructures adéquates. L'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux soins de santé primaires, à l'éducation de base, au système de gestion des déchets, la criminalité ainsi que la recrudescence des maladies infectieuses y sont épouvantablement manifestes (Assako Assako, 2005, Assako Assako *et al.*, 2005 ; Nantchop, 2018). Dans le quartier Makèpè-Missokè, des centaines de logis, essentiellement de fortunes, sont érigés dans un bas-fond inondable constitué d'emprises des drains, et d'une zone humide autrefois site de transit pour des oiseaux migrateurs (Bruckmann *et al.*, 2019).

Depuis le début des années 2000 ce quartier, à l'instar d'autres quartiers précaires de Douala et Yaoundé, font objet des mesures de déguerpissement. Le déguerpissement est fait soit dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine et d'embellissement (Assako Assako, 2012), soit pour libérer les emprises des drains et prévenir les risques de catastrophes, soit pour réhabiliter des zones humides à haute valeur écologique (CUD, 2017). Ces mesures souvent contestées et non effectives (hic-gs.org, 2008 ; ciah-cameroun, 2010), remettent continuellement en question les politiques publiques en la matière de logement et d'aménagement du territoire en milieu urbain.

Essayant d'analyser les moteurs de la résistance, des ménages habitant ce site, au pouvoir public et aux risques pressant de catastrophe naturelle, cette étude questionne la situation socioéconomique des ménages ainsi que leur perception vis-à-vis de leur environnement physique.

Spécifiquement, cette étude vise à :

- Déterminer le profil socioéconomique des ménages de Makèpè-Missokè ;
- Elucider la perception qu'ont les ménages de leur environnement physique ainsi que déterminer les facteurs influençant cette perception ;
- Déterminer les raisons et les conditions de l'installation dans ce quartier à haut risque ;

METHODES

Milieu d'étude

Village du canton Bassa situé dans le 5^{ème} arrondissement de la ville de Douala, au Cameroun, Makèpè-Missokè est un quartier de près de 80 000 habitants. Son étalement et la rareté des terres ont conduit, au sein même du quartier, un exode du centre vers les bas-fonds. Ceci s'observe dans les nombreux cours d'eau constituant le bassin du Tongo-Bassa. Ainsi, près de 350 ménages ont migré dans les bas-fonds marécageux du Ngongué (Makèpè 1 Missoké). Cette zone humide de près de 42 ha étendue sur 3 sous-bassins versants a, au cours des temps, servi à plusieurs usages (CUD, 2017) : une carrière dans les années 1980-1990 ; récupéré plus tard par le service de décharge municipale, le site devint la première décharge de la ville de Douala, décharge qui a été désaffectée au début des années 2000 ; la tracé et l'aménagement de la route

reliant Bepanda à Makèpè, a conduit à la régression de la zone humide. Cette zone fait l'objet d'un projet pilote de restructuration et de valorisation, visant entre autres à redonner à ce site ses fonctions écologiques initiales, dans le cadre du projet Douala - Ville Durable (FFEM, 2016). Aussi, la complexité des droits fonciers et des textes règlementaires applicables au site n'augure pas une restructuration paisible. Makèpè-Missokè est à la fois considéré comme une terre appartenant à une communauté villageoise (Mvondo, 1998), une zone naturelle du domaine national inaliénable, et une entité urbaine de Douala (Haeringer, 1973 ; Kenfack et al., 2016).

Collecte et traitement des données

La méthode de recherche globale adoptée dans ce papier est une approche mixte combinant des méthodes qualitatives et quantitatives (Omoniyi, 2017). La démarche qualitative est importante car cet article essaie de comprendre pourquoi les ménages surabondent le quartier Makèpè-Missokè au fil des temps, malgré, d'une part, les conditions naturelles et socio-économiques drastiques et les déguerpissements sporadiques, d'une autre part, élucider leur perception vis-à-vis de leur environnement physique et social ; alors que les méthodes quantitatives ont permis de dresser un bilan du niveau d'accès aux services sociaux de base des ménages.

Pour dresser le profil socioéconomique, il a été fait un sondage auprès 92 ménages sur les 350 que compte le site. Le choix des enquêtés était structuré d'un ménage sur trois. Les données ont été d'une part collectées dans le cadre de l'école de terrain du Master Régional en Gestion Intégrée des Environnement Littoraux et Marins, et dans le cadre du Stage au sein du Projet Jeunes Equipes Associées à l'IRD (JEAI), pour les Réponses du Littoral aux Forçages Océanique Multi-Echelle (RELIFOME) à l'Université de Douala, au Cameroun, entre avril et août 2017.

Le traitement des données s'est fait dans Microsoft Excel 2010 et l'analyse dans *PASW Statistics 18*.

Ce sondage a été renforcé par dix entretiens semi-directifs, portant essentiellement sur les raisons de l'installation dans ce site ainsi que la perception des ménages vis-à-vis de leur environnement (physique et social) immédiat. La durée d'entretien était fonction d'un interlocuteur à un autre, bien qu'en moyenne un entretien durait quinze minutes. La quasi-totalité des sujets d'entretiens, craignant pour leur sécurité, et étaient de ce fait très objectes à l'enregistrement audio pendant l'entretien. La discrétion de leurs propos cités dans la partie résultats nous a conduit à utiliser des pseudonymes. L'analyse historique a été utilisée pour la présentation du milieu d'étude, analyse issue d'une ethnographie participative.

Caractéristiques communes des ménages

Les caractéristiques communes de ménages font trait à la composition de ménages, le statut matrimonial et la région d'origine des ménages habitant Makèpè-Missokè.

Pour ce qui est de la composition de ménages, en moyenne un ménage est constitué de quatre individus ; la plupart des ménages de Makèpè-Missokè ont cinq membres (41,3%), et parfois trois (27,2%). Pour ce qui est des enfants ayant moins de cinq ans, souvent un ménage a un (48,9%) ou deux enfants (23,9%) ; et c'est rare d'avoir plus de quatre enfants de moins de cinq ans dans un ménage (1%).

S'agissant du statut matrimonial, les chefs de ménages sont essentiellement mariés avec une prépondérance des mariages monogamiques (55,4%). Les mariages polygamiques représentent

toutefois 23% des mariages contactés à l'Etat-civile ; près de deux chefs de ménage sur dix sont célibataires ; et un sur dix est soit en union libre, soit divorcé, soit veuf ou veuve.

Quant à la provenance, les ménages de Makèpè-Missokè sont essentiellement originaires de la région de l'Ouest (78,3%), suivi de loin de la région du Littoral (6,5%), en suite suivent le Nord-ouest et le Sud-Ouest (respectivement 4,3%). Ils proviennent rarement des régions du Centre et du Nord (2,2%) et très rarement de l'Est et de l'Adamaoua (1,1%).

Pour s'installer dans leur résidence actuelle, les ménages sont souvent venus d'un autre quartier de la ville de Douala (67,4%), quelquefois dehors de la ville de Douala (10,9%) et rarement du même quartier mais d'un bloc différent (3,3%). Toutefois, près de 18% des ménages n'ont pas voulu mentionner leur provenance par crainte.

RESULTATS

1. Conditions de vie des ménages

1.1. Situation économique, sanitaire, éducationnelle et logement

La profession des chefs de ménages et principale source des revenus de ménages était soit le métier artisanal tel que la menuiserie, la maçonnerie et la charpenterie (47,8%), soit le petit-commerce (33%) soit le mototaxi (7%). Plus d'un chef de ménage sur dix n'avaient aucune profession ; les chefs de ménages étaient rarement enseignants, agriculteurs, éleveurs ou recycleurs des vêtements usagés et autres déchets métalliques et plastiques ramassés dans des poubelles des quartiers environnant.

S'agissant du revenu moyen par ménages, 33% de ménages avaient un revenu moyen mensuel inférieur à 32000 FCFA² ; 19,6% un revenu compris entre 32500 et 50000 FCFA ; 18,5% un revenu supérieur à 50 000 FCFA mais ne dépassant pas 100000 FCFA ; et ceux ayant un revenu supérieur à 100000 FCFA mais ne dépassant pas 200000 FCFA représentaient 18,5% de ménages, peu de ménages (9,8%) ont un revenu moyen mensuel supérieur à 200000 FCFA.

Le paludisme a été la maladie la plus récurrente dans les ménages Makèpè-Missokè (56,5%) ; la fièvre typhoïde (7,6%), le choléra (4,3%) et de la dysenterie amibienne (3,3%) faisaient aussi partie du quotidien des quelques ménages de Makèpè-Missokè. En cas de maladie, les membres des ménages se font essentiellement soignés dans les centres de santé (43,5) ou les hôpitaux (32,6%), suivi de ceux qui recourent à la naturopathie (6,5%), ou d'autres pratiques dont la prière (7,6%).

Le type de logement dominant à Makèpè-Missokè est en matériaux définitifs, souvent fait de parpaings (71,7%), les logements en matériaux provisoires souvent faits en bois et parfois en tôle représentent près de trois habitations sur dix. S'agissant du statut résidentiel, 63% de ménages sont propriétaires de leur lieu d'habitation, 33,7% sont locataires, et des occupants non-propriétaires jouissant du logement sans loyer représentent 3,3% de ménages.

La plupart d'habitations ont entre deux et cinq pièces, et en moyenne une habitation a quatre pièces. Les ménages propriétaires de leurs habitations et ceux ayant des habitations construites en matériaux définitifs ont souvent des habitations plus grandes. Toutefois, le statut résidentiel,

² En moyenne, 1 USD équivalait à 558 FCFA, et 1 Euro à 650 FCFA. Le FCFA : Franc de la Coopération Financière d'Afrique

le type d'habitation et la superficie de parcelles semblent influencer le nombre de pièces par logement.

Souvent, les parcelles ont une superficie soit inférieure à 100m² (33,7%), soit entre 100 et 150m² (29,3%). Les parcelles ont rarement une superficie supérieure à 200m² (9,7%). C'est ainsi que 62% de ménages ont affirmé ne pas avoir de possibilité d'agrandissement de leur logement.

1.2. Accessibilité au service d'assainissement, l'eau et l'électricité

Parlant de l'accessibilité au bac à ordures/point de ramassage d'ordures : 79% de ménages ont affirmé avoir accès à un bac ou point de ramassage d'ordures pour l'évacuation de leurs déchets. 48% des ménages sont à moins de 30m du bac à ordures le plus proche, suivi de ceux qui sont entre 30 et 50m (41%), ceux qui sont à une distance supérieure à 200m représentent 8% des ménages ; et ceux qui sont à une distance comprise entre plus de 50 et 100m sont moins nombreux (3%). Les ménages font essentiellement le pied (83%), pour atteindre le bac à ordures le plus proche, suivi de l'usage de la bicyclette (10%) et de la motocyclette (6%). Peu des ménages (1%) utilisent la voiture pour accéder au bac à ordures ou au point de ramassage d'ordures le plus proche. Toutefois, seuls 62% des ménages évacuent leurs déchets dans un bac à ordures collecté par HYSACAM³ ; les autres ménages le font soit dans une décharge à ciel ouvert (15%), soit en les jetant dans le cours d'eau le plus proche (17%) ; un pour cent de ménages brûle ses déchets dans leur parcelle.

S'agissant des latrines, plus d'un ménage sur trois a une latrine de type archaïque ne respectant aucune règle de sécurité et d'hygiène. Les latrines plus modernes à siphon et chasse d'eau manuelle ou mécanique sont présents que dans 26% de ménages.

Quant à l'accès à l'eau potable, plus de trois ménages sur quatre (77%) utilisent au moins un point d'approvisionnement en eau potable. L'approvisionnement en eau de boisson est essentiellement fait par la Camerounaise Des Eaux (57,6%), suivi du forage (19,6%), du puits (8,7%) et de la borne fontaine (3,3%) ; quelques ménages (3%) recourent à d'autres modes d'approvisionnement qui sont soit la pluie, soit la rivière, soit la source non aménagée. La majorité de ménages (62%) de Makèpè-Missokè s'approvisionnent à un point d'eau potable se trouvant à moins de 30m de leur ménage, suivi de ceux qui font une distance comprise entre 30 et 50m (15%), et ceux qui font plus de 50m mais ne dépassant pas 100m (3,3%) ; ceux qui font une distance supérieure à 100m pour atteindre le point d'approvisionnement en eau potable le plus proche sont très peu nombreux. Les ménages font essentiellement le pied (81%) pour atteindre le point d'approvisionnement en eau potable le plus proche, suivi du recours à la bicyclette (5,4%), la motocyclette (3,3%) ou la voiture (3,3%).

L'accessibilité à l'électricité : Près de la moitié (49%) des ménages de Makèpè-Missokè sont branchés à une ligne électrique AES-SONEL. La majorité (46,7%) de ménages connectés est à moins de 30m du poteau électrique le plus proche, suivi de ceux qui sont entre 30 et 50m (24%) ; peu de ménages sont branchés à un poteau électrique se trouvant à plus de 50m.

³ Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM) est une société anonyme à qui l'Etat camerounais a délégué la gestion de ses ordures ménagères. Leurs bacs à ordures et leurs actions sont de plus en plus visibles dans les grands centres urbains et de moins en moins dans la périphérie, mettant en cause la praticabilité des routes.

2. Raisons de l'installation des ménages sur le site

Plusieurs raisons, ont poussé les ménages à s'installer à Makèpè-Missokè (fig.1), entre autres : l'acquisition d'un propre logement (36%) ; la proximité du lieu de travail ou de la zone à forte potentialité d'affaires (19%), la cherté du loyer dans leur site de provenance (16%), mais aussi d'autres raisons dont le lègue (14%).

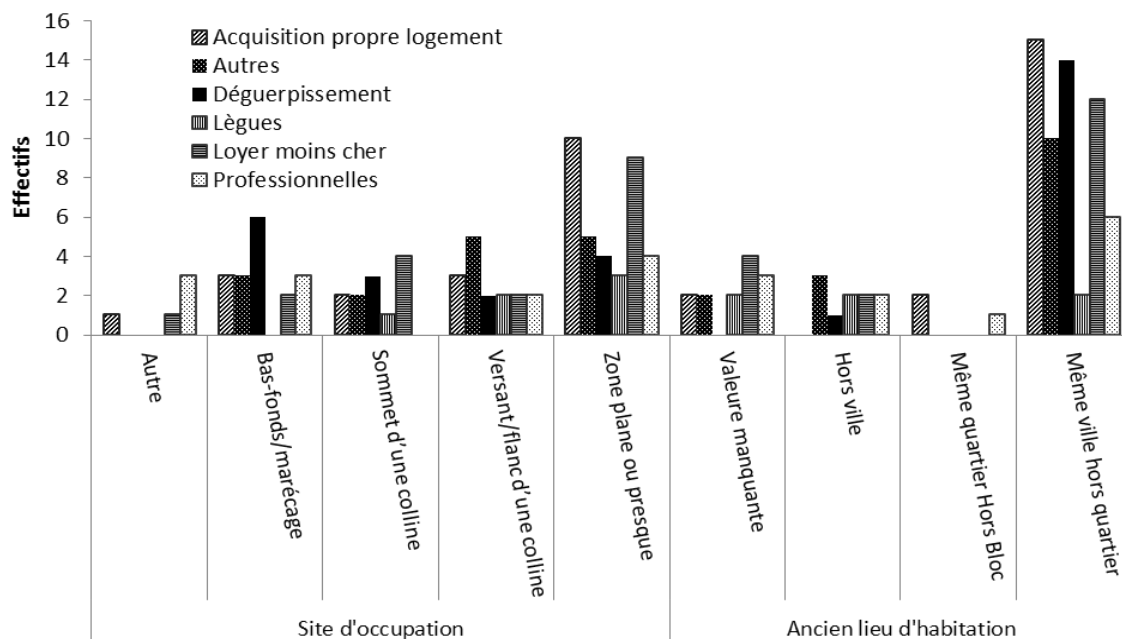


Figure 1. Raison d'installation des ménages à Makèpè-Missokè par rapport à la perception de site occupé et l'ancien lieu d'habitation

1. Perception des ménages vis-à-vis de leur environnement physique et social

La perception au-delà d'être subjective est plus ou moins collective dans le site Makèpè-Missokè, et plusieurs facteurs surtout socio-économiques influençant la perception de l'environnement physique et social des ménages.

S'agissant de l'environnement physique, le plus souvent les ménages n'ont pas le temps d'entretenir leur environnement physique. 81% des ménages ont affirmé ne pas avoir défriché leurs parcelles parce que la mauvaise herbe qui les entourent ralentit l'inondation, et permet que l'eau n'entre subitement dans leurs habitations. Pendant que tous les ménages sont dans le lit des cours d'eau, plus d'un ménage sur deux est en contact direct avec un cours d'eau. Plus d'une habitation sur deux est érigée sous une ligne de haute tension. Près de 97% de ménages affirment la présence de moustiques dans leur habitation. Cependant, cette perception est contrastée par le type d'habitation et la distance qui sépare l'habitation du cours d'eau. C'est ainsi que ceux qui sont directement limitrophes des drains perçoivent régulièrement les moustiques et quelques fois d'autres insectes nuisibles, et cela qu'importe la saison. La présence

d'autres insectes et animaux nuisibles est fonction du type d'habitation et de pratiques d'hygiène et assainissement de chaque ménage.

Quant à l'environnement social, plus de deux ménages sur cinq se sentent en insécurité. D'une part, cette insécurité est due aux perpétuels conflits avec les voisins. Ce conflit est souvent dû à la gestion des eaux d'inondation, à l'empiètement des parcelles et à la délinquance juvénile. Pour le règlement de leurs différends, plus de deux ménages sur trois se confient à une autorité coutumière qu'urbaine ou à la police. D'une autre part, cette insécurité est due aux descentes intempestives des agents de la communauté urbaine, demandant aux habitants de déguerpir de ce site. Ainsi, quelques ménages construisent leurs habitations avec des matériaux provisoires récupérés gratuitement ou vil prix au centre-ville ou dans des chantiers, pour « *ne pas beaucoup perdre* » en cas de leur démolition par la communauté urbaine.

Le fait d'être déguerpi conduirait à une cécité vis-à-vis des dangers encourus dans le site d'accueil (fig.2) qu'il s'agisse d'environnement physique ou social.

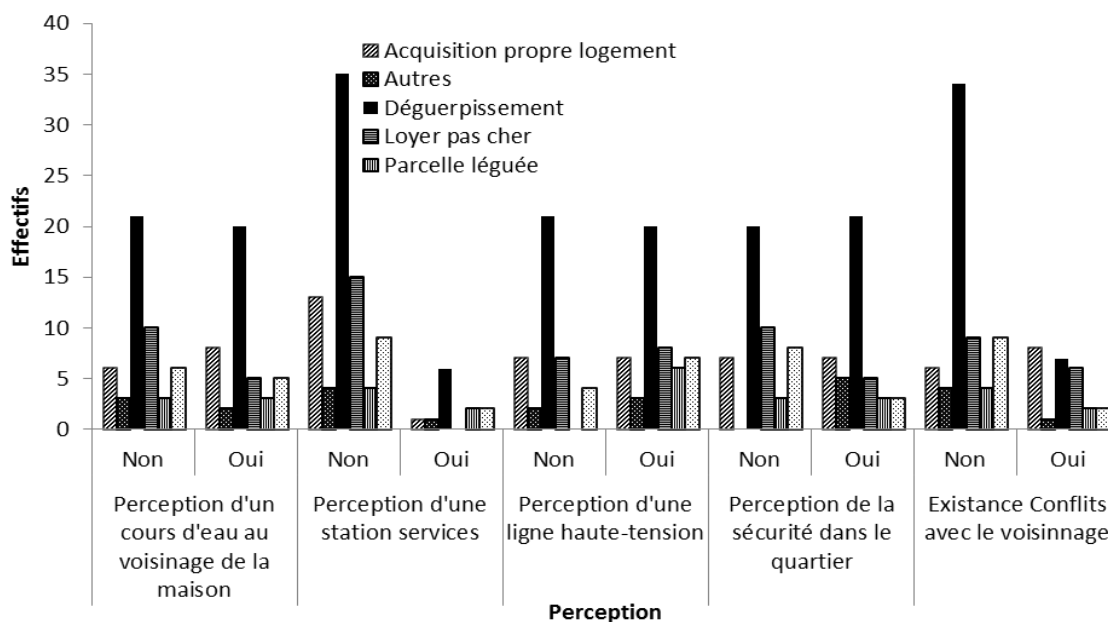


Figure 2. Perception des ménages vis-à-vis de leur environnement physique et social

Les ménages, surtout issus de déguerpissements, pour qui la survie est le mode de vie, relativisent la gravité des risques de leurs conditions de vie pour une raison ou une autre. Affronter à une surenchère des parcelles dans des endroits préconisés habitables, ainsi qu'à une incapacité financière à payer le loyer de plus en plus cher, les gens choisissent de vivre là où il y a la moindre « vacance de terres » au cœur de la ville, pourvu qu'il y ait un minimum d'accès aux services sociaux de base : « *Nous vivons dans les conditions qui sont nôtres, mais on va faire comment ?* » (Sandine) ; « *on a l'eau courante à quelques mètres de notre domicile, on a l'électricité bien qu'elle ne soit toujours pas permanente... Même si, il y a des mouches et moustiques, qui causent des maladies, vous dites, dans les immeubles climatisés là à Akwa [Centre-ville] les gens attrapent aussi le paludisme, non* » (Bertrand).

Entre insouciance et résilience, les ménages résistent aux conditions socio-environnementales drastiques et à l'autorité publique de l'État. « *Vivre ici [Makèpè-Missokè] qui nécessitent d'être*

seulement éveiller à chaque tombée de pluie, que ce soit en journée ou la nuit, car souvent les eaux stagnent pendant les grandes pluies... Cela ne représente pas une menace pour moi ni pour ma famille, mais fait partie de notre vie depuis plus de cinq ans, en saison des pluies... Vous ne connaissez pas le soulagement de ne pas devoir fuir le bailleur à la fin du mois... La CUD n'a qu'à me tuer ici car je n'ai ni les moyens ni un autre endroit où loger ma famille » (Mbida) ; Certains reconnaissent les risques encourus mais mentionnent que c'est faute de mieux, qu'il résident sur ce site : « On a du mal à avoir de quoi manger, et la Communauté Urbaine ne fait que nous bousculer au lieu de nous créer des emplois... avec un travail qui paye bien, je dois loger ma famille dans les meilleures conditions, loin des odeurs, des inondations, des moustiques et des menaces sans fin de la CUD » (Ngaoundere). Ils vont même jusqu'à s'en prendre à la manière dont les mesures de déguerpissement sont appliquées, et comment le droit foncier traditionnelle est sous-estimé par rapport au et souvent la dichotomie qui subsiste entre le droit foncier, écrit, et la droit foncier coutumier, orale : « Mon épouse et moi avons travaillé dur pour acheter notre parcelle auprès des représentants de l'Etat, aujourd'hui la communauté urbaine, nous chasse comme des vulgaires voleurs, ils n'ont qu'à nous rembourser, nous loger ailleurs ou nous foutre la paix » ; « Nous vivions en paix depuis plusieurs générations sur notre ancienne parcelle jusqu'à ce que, un bon matin une camionnette remplie de policiers et gendarmes débarque pour tout chambarder,... quand j'ai voulu posé la question, j'ai été copieusement tabassé devant mes enfants et mon épouse, ... on nous juste dit que la parcelle où nous vivions appartenait à un doman [homme riche] qui vit en Allemagne, mon père y a vécu

DISCUSSION

Les habitants de Makèpè-Missokè, confronté à des mesures de déguerpissement sporadiques, ne définissent pas « Douala ville durable » comme étant un projet qui vise une haute qualité de vie pour tous, bien qu'il pourrait respecter les principes de l'urbanisme écologique. Ceci est lié aux conclusions de Nguema (2014) selon lesquelles malgré la nécessité de la plupart des déguerpissements, au regard de la procédure, de la brutalité avec laquelle ils sont organisés et le peu d'empressement de l'Etat à trouver des zones de relogement des ménages déguerpis, sont perçus comme une injustice sociale. L'Etat en déliquescence, apportant plus d'insécurité que de solutions aux véritables aspirations des populations, ne fait plus peur. Cet irrespect à l'égard de l'Etat, associé à l'insouciance vis-à-vis des risques (inondation, maladies, insécurité, etc.) encourus sur ce site, est plus expressif à travers la théorie de la formation socio-spatiale (FSS) de Guy Dimeo (1985)

En effet, s'agissant des conditions de vie à Makèpè-Missokè, les ménages accèdent de plus en plus aux services sociaux de base. Les taux d'accès à l'eau courante, à l'électricité et aux services de collecte des déchets effleurent les moyennes nationales, ce qui n'est pas le cas pour le type de logement qui reste largement en matériaux provisoires (INS, 2015). Toutefois, les conditions économiques des ménages restent encore critiques. Plus d'un tiers des ménages ont un revenu inférieur au salaire minimum interpersonnel garanti, SMIG, national. Ce SMIG, fixé à 36270 FCFA, est en avant dernière place des Etats de la zone de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) avant la République Centrafricaine (NOFI, 2018).

Érigé dans un bas-fond marécageux et parsemé des rivières et drains, le site Makèpè-Missokè est enclin à des inondations, souvent très importantes en saisons pluvieuses. Aussi, le site est

infesté des moustiques, des mouches, des rats et d'odeurs nauséabondes. Les maladies environnementales y sont fréquentes. Assako Assoko *et al.* (2005), dans l'étude géographique de l'épidémie de choléra à Douala ou la qualité de vie à l'épreuve des pratiques urbaines, ont mentionné que Makèpè-Missokè est l'un de foyer de cette épidémie. La violence y est courante, surtout chez les ménages les plus pauvres. Des jeunes filles, déjà à 12 ans s'adonnent à la prostitution pour nourrir leurs familles, et tombent souvent enceinte entre 14 et 18 ans. Ceci conduit fréquemment à des taux élevés d'abandon scolaire chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons. Des jeunes hommes et adultes, s'adonnent à la consommation de stupéfiants et boissons fortement alcoolisées, le long des journées. Généralement sans emplois, ils rançonnent les passants, souvent dès la tombée de la nuit pour se procurer un peu de sou. La violence y est non seulement liée à la criminalité juvénile et la voyoucratie mais aussi à l'action du pouvoir public dans ces quartiers (Tchango, 2015). Ceci avait déjà été élucidé par Antoine (1997) qui, a mentionné que l'action des pouvoir publics dans les quartiers précaires vise rarement l'amélioration des conditions de vie des ménages, souvent très pauvres. Ceci conduit à une réponse violente des citoyens déguerpis. Au Cameroun comme en Afrique-Subsaharienne (Taliercio, 2008 ; Nguema, 2014), les déguerpissements, souvent fondés sur le principe de la maîtrise du foncier par le pouvoir publique et l'élite, sont fortement contestée parmi le bas peuple qui répond par la violence et la défiance, car constituant, « départ la démarche, une humiliation du fait, entre autres, de la destruction des habitats sans possibilité de relogement » Nguema (2014). Ce qui plonge les quartiers précaires, objet de déguerpissement, dans un cercle vicieux de violence multiforme.

Les raisons d'installation des ménages dans ce site ainsi que leur perception vis-à-vis de leur environnement physique et social sont très contrastés, par la précarité des ménages et le développement d'un esprit d'insouciance. Ce sentiment d'insouciance est très développé chez les ménages qui ont été déguerpis de leur site de provenance que chez ceux qui s'y sont installé pour d'autres raisons d'ordre personnel ou de leur propre gré. C'est ainsi que Antoine (1997) invoqua que les quartiers précaires se présentent de nos jours comme des terreaux de remise en cause des politiques publique en matière d'aménagement du territoire et de réinterprétation des valeurs héritées.

CONCLUSION

La méthodologique quantitative utilisée dans cette étude montre certaines limites. Les chiffres à eux seuls n'ont pas permis d'élucider complètement les raisons poussant les ménages de Makèpè-Missokè à résister à l'Etat et à défier les catastrophes naturelles. C'est pourquoi, recours été fait à une la méthode qualitative à caractère ethnographique pour mieux élucider ce que disent les chiffres issus du sondage dans les ménages. C'est à ce titre que les données qualitatives ont été collectées auprès d'individus. Toutefois, il aurait été préférable de faire recours à des focus-groups, pour voir s'il subsisterait une nuance entre la perception individuelle et celle collective. Subséquemment, il a été interviewé un individu par catégorie sociale des gens vivants ou intervenant dans le site d'étude. Ce qui a permis d'aboutir à la théorie d'insouciance, expliquant la capacité de résilience des habitants de Makèpè-Missokè. Cependant cette étude n'en fournit pas moins des informations, pertinentes et complémentaires, pour une agglomération où il n'existe presque pas de documents officiels dans presque tous les domaines de la vie.

Les résultats de cette recherche montrent que les préjudices socio-économique et perturbations environnementales engendrés par le phénomène urbain sont différemment perçus selon les continents, la région, le statut social et le pouvoir d'achat des services urbains. Faute des bonnes politiques, des lois justes et d'une faible insertion professionnelle de nouveaux citadins, les villes africaines sont souvent des lieux où sévissent des problèmes sociaux, économiques, politiques, juridiques et écologiques, de surcroît en surconcentration avec l'afflux migratoire et des forts taux de natalité. Les politiques de restructuration urbaine sont loin de respecter l'esprit de ville durable.

L'Etat délinquant et de plus en plus violent a créé la méfiance des citoyens à l'égard de l'Etat. Cette méfiance associée à l'insouciance des citoyens vis-à-vis des risques encourus sur ce site et à la répression violente de l'Etat donnent naissance à un type de formation socio-spatiale, mi-jungle, où la loi du plus fort est plus expressive par des séquences de violence.

Dans cette recherche, il a été constaté qu'il y a deux catégories de ménages résistant les plus au déguerpissement à Makèpè-Missokè. Entre autres : les déguerpis de leur ancien lieu d'habitation par l'Etat, et les exclus économiques. Ces derniers, ont été chassés d'habitations où ils logeaient faute de capacité à payer un loyer de plus en plus cher. Toutefois, les deux catégories n'ont pas la capacité de se payer le loyer en dehors de ce genre de site, et n'ont pas souvent de titre foncier pour leur établissement sur ce site. Le chasser de force, en masse, sans prendre des mesures adéquates créerait une catastrophe socio-politique de grande envergure.

Ainsi, la réussite du déguerpissement nécessite un consensus. Consensus qui ne peut être trouvé en masse. Alors, un recours au recensement général pour distinguer les différents statuts de logement et la capacité des ménages, qui occupent ce site, à trouver un logement ailleurs où ils seraient le plus en sécurité.

BIBLIOGRAPHIE

Assako Assako, R.J., 2012. « À propos de l'opération d'embellissement de Yaoundé, capitale d'Afrique centrale », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 259 | Juillet-Septembre 2012, mis en ligne le 01 juillet 2015, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/6652>

Assako Assoko, R.J., 2005, Problématique de l'estimation de la qualité de vie dans un front d'urbanisation en Afrique: le cas du quartier Bois des singes à Douala (Cameroun) In Daniel Bley (eds) *Cadre de vie et travail: les dimensions d'une qualité de vie au quotidien*, Société d'Ecologie Humaine / Edisud, pp.65-85

Assako Assoko, R.J., Meva'a Abomo, D. et Tchuikoua, L.D., 2005. Etude géographique de l'épidémie de choléra à Douala ou la qualité de vie à l'épreuve des pratiques urbaines ; In Fleuret, S. (Eds), Actes du colloque Espace, qualité et bien-être : « *Peut-on prétendre à des Espaces de Qualité et de Bien-être ?* », Université d'Anger 2004 ; pp. 307-315

Banque Mondiale, 2015, Bilan du secteur du logement en Afrique subsaharienne. Rapport abrégé, 28 p.

- Bruckmann, L., Amanejieu, A., Moffo, M.O.Z. et Ozer, P., 2019. « Analyse géohistorique de l'évolution spatio-temporelle du risque d'inondation et de sa gestion dans la zone urbaine de Douala (Cameroun) », *Physio-Géo* [En ligne], Volume 13 | 2019, mis en ligne le 04 septembre 2019, consulté le 04 octobre 2019. URL: <http://journals.openedition.org/physio-geo/8038> ; DOI : 10.4000/physio-geo.8038
- Chevallier, A. et Le Goff M., 2014. « Dynamiques de croissance et de population en Afrique sub-saharienne » *Panorama du CEPII*, n° 2014-A-03 – Juillet 2014
- CUD, 2018. Cameroun – Communauté Urbaine de Douala – Évaluation répétée du système de gestion des finances publiques selon le cadre PEFA 2016 – Rapport final
- Di Méo, G., 1985. Les formations socio-spatiales ou la dimension infra-régionale en géographie. In: *Annales de Géographie*, t. 94, n°526, 1985. pp. 661-689 URL : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1985_num_94_526_20352
- Duvat, V.K.E., Salmon, C., Magnan, A.K., 2016. Trajectoires de vulnérabilité des littoraux de l'île de la Réunion aux risques liés à la mer (1950- actuel), *Iddri Studies* n°04/16, Iddri, Paris, France, 72 p.
- Essombè Edimo, J., 2005. Le développement territorialisé à Douala : fondements et repérage des modalités institutionnelles d'une dynamique nouvelle. *Mondes en développement*, no 130(2), 111-130
- FFEM, 2016. Douala Ville Durable : aménagement durable et valorisation du quartier de Makèpè-Missoké [En ligne] consulté, le 20 juin 2017 URL : <https://www.ffem.fr/fr/douala-ville-durable-amenagement-durable-et-valorisation-du-site-de-makepe-missoke-0>
- Haeringer, P., 1973 Propriété foncière et politiques urbaines à Douala, *Cahiers d'études africaines*, vol. 13, n°51 : Villes africaines. pp. 469-496
- Harsch, E., 2001, Des villes africaines fragilisées : Divers projets visent à améliorer logements, services, sécurité et administration in *Afrique Relance*, Vol.15# 1-2
- INS, 2003. Etude sur le Cadre de Vie des Populations de Yaoundé et de Douala en 2002, Volume I (méthodologie) ; Volume II B (Résultats pour la ville de Douala)
- INS, 2015. Chapitre 5: Habitat et conditions de vie, In *Annuaire Statistique du Cameroun 2015*, Yaoundé, pp. 65-73
- Kenfack, P.E., Nguiffo, S. et Nkuintchua, T., 2016. Investissements fonciers, redevabilité et cadre légal : Leçons du Cameroun. Rapport de recherche IIED, Londres, 23 p.
- Knight Frank, 2017. « Africa Report 2017- Real Estate Markets in a continent of Growth and Opportunity »
- Mvondo, N.P., 1998. Le régime foncier camerounais face à l'exigence constitutionnelle de préservation des droits des populations autochtones. *Verfassung und Recht in Übersee / Law and Politics in Africa, Asia and Latin America*. Vol. 31, No.3, pp. 343-370

- Nantchop V., « Négocier les règles d'accès au marché d'eau urbain à Douala », *L'Espace Politique* [En ligne], 35 | 2018-2, mis en ligne le 26 octobre 2018, consulté le 01 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/5037>
- NOFI, 2018. Comparaison du salaire minimum légal dans la zone CFA [En ligne] URL : <https://www.nofi.media/2018/11/zone-cfa/61154>, consulté le 03 février 2019
- Nsegbe A., Tchiadeu G., Mbaha J., Dzalla G. & Olinga J., 2014. Douala : une ville d'occupation et d'immigration, in Tchumtchoua E. et Dikoumè A (Eds), *Douala : histoire et patrimoine*, édition clé, Yaoundé, pp 21-39
- Nsegbe A.P. et Pottier P., 2014. Développement urbain et vulnérabilité des territoires littoraux: analyse des pressions sur l'eau et la couverture végétale à Douala (Cameroun). In Robert S., Menozzi M.J., Melin H. & Dervieux A. (Eds) *Habiter le littoral. Enjeux écologiques et humains contemporains*. 26es journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine - Colloque international - Marseille - 16/18 octobre 2014
- Olinga, J.M., 2012, Vulnérabilité des espaces urbains et stratégies locales de développement durable : Etude du cas de la ville de DOUALA, inédit, Mémoire, Université de Douala
- Omoniyi, G.O., "Urbanization, Land Rights and Development: A Case Study of Waterfront Communities in Lagos, Nigeria." (2017). Master's Teses. 1066 University of San Francisco. URL: <https://repository.usfca.edu/thes/1066>
- ONU, 2018. *The World's Cities in 2018-Data Booklet* (ST/ESA/ SER.A/417). Department of Economic and Social Affairs, Population Division.
- ONU-HABITAT, 2010. *L'état des Villes Africaines 2010 : Gouvernance, inégalité et marchés fonciers urbains*, 256 p.
- ONU-HABITAT, 2018. *World Urbanization Prospects: The 2018 Revision*.
- Pendleton L.H., Thébaud O., Rémi C. Mongrue R.C. & Harold Levrel H., 2016. Has the value of global marine and coastal ecosystem services changed? *Marine Policy* 64 (2016) pp. 156-158
- Picouet, P. et Renard, J.P., (2006) « Discontinuités et mutations spatiales », *Territoire en mouvement* Revue de géographie et aménagement [En ligne], 1 |, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 15 juillet 2017. URL : <http://tem.revues.org/965> ; DOI : 10.4000/tem.965
- Plat D., Adolehoume A., Barry B., Boupda E., Olvera L.D., Godard X., Kemayou L.R., Pochet P., Sahabana M., Zoro B.N., 2004. Pauvreté et mobilité urbaine à Douala. Rapport de recherche SSATP – Banque Mondiale. 124 p.
- Tabar-Nouval, M.C., 2010. « Développement urbain durable des villes côtières, risques et gestion intégrée des zones côtières (GIZC) », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, HorsSérie 8. [En ligne], consulté le 01 mars 2019 URL : <http://vertigo.revues.org/10244>

- Talagrand, M., 2015. « Informel et planification en Afrique. Éclairages depuis Douala (Cameroun) », *Métropolitiques* [En ligne], consulté le 10 août 2017 URL : <https://www.metropolitiques.eu/Informel-et-planification-en.html>
- Taliercio P., 2008, « Un déguerpissement exemplaire à Ouaga (Burkina Faso) », in *Revue Agone*, n° 38-39, p. 89-107
- Tchango W., 2015, « Cameroun-Douala-Makepe Missoke : dans l'enfer des démolitions », Cameroon-Info.net, www.cameroon-info.net/article/cameroun-douala-makepe-missoke-dans-lenfer-des-demolitions-245121.html, consulté le 04 septembre 2018.